

préfèreraient travailler et assurer leur avenir en même temps que celui du pays.

Voici l'un des travaux publics qu'on pourrait effectuer à l'avantage du pays et qui soulagerait dans une certaine mesure la situation actuelle. On nous a beaucoup parlé des lignes de chemins de fer qui font double emploi. Si les nouvelles des journaux concernant les enquêtes faites sont exactes, c'est de cela surtout que nous souffrons. Mais dans le cas qui m'occupe il n'y aurait pas double emploi. Dans la région de la rivière de la Paix la proportion de terrains de rapport par chaque mille de voie ferrée est de 20 p. 100 supérieure à la moyenne générale de la Prairie. Dans les provinces de la Prairie il y a 5,000 acres de terrain de rapport par mille de voie ferrée, tandis que nous en aurions 6,000. Le rendement des terres chez nous est sensiblement plus élevé que la moyenne de la Prairie.

J'invoquerai une autre raison que j'ai déjà mentionnée. Beaucoup de gens ont quitté les vieux centres de colonisation pour s'établir dans cette nouvelle région. Ces gens ont quitté les régions du chemin de fer parce qu'elles étaient desséchées ou que les terres étaient épuisées et ils ont tenté de s'établir dans la nouvelle région. Je demande donc au Gouvernement et à la Chambre: Etant donné le courage dont ces colons ont fait preuve en quittant leurs terres pour aller recommencer la culture ailleurs, pouvons-nous leur dire que nous ne sommes pas en mesure de leur construire la voie ferrée nécessaire? Je ne crois pas que nous puissions le leur dire et je ne pense pas que ce devrait être notre réponse à ces nouveaux colons.

Il y a quelques jours, je lisais l'édition de février de la *National Revenue Review* et j'y ai trouvé, à la page 18.

Il conserve le sens de l'humour

Questionné par un inspecteur de l'impôt sur le revenu durant une certaine période d'années, un colon des prairies écrit la réponse suivante: "Vous me demandez de dire ce qu'ont été mes récoltes, au cours des cinq dernières années et je vais vous le dire: en 1924 la récolte a manqué par suite de la sécheresse; en 1925, elle a été détruite par la grêle; en 1926, ç'a été au tour de la gelée; en 1927, le vent m'a pourchassé et en 1928, j'ai résolu de m'en aller et je n'y suis pas retourné."

Maint colon de la région de la rivière de la Paix a eu le même sort. Ils se sont réfugiés sur les terres de la région du parc dans le but de s'établir de nouveau et je ne pense pas que nous devrions leur dire qu'ils doivent attendre un temps indéfini avant d'avoir des communications par voie ferrée.

Plusieurs diront que cela va coûter 10 millions et que nous ne pouvons encourir cette dépense. Je demande au Gouvernement de décider une fois pour toutes où sera le dé-

[M. Kennedy (Rivière-de-la-Paix),]

bouché et de le construire aussi rapidement qu'il nous est possible de le faire. Il y a beaucoup de colons établis à 60 et 70 milles du chemin de fer et ils ont fait tout ce qu'il était humainement possible de faire pour ne pas tomber à la charge des autorités du Dominion, de la province ou de la municipalité. En dépit de tous leurs efforts, certains ont été obligés d'accepter des secours et je prétends que, si nous avions un plan, si nous pouvions décider où sera le débouché et nous mettre au travail graduellement, nous donnerions à ces colons un secours qui leur permettrait de s'établir définitivement dans la nouvelle région.

Au cours des années écoulées, des difficultés ont pu se produire pour construire des chemins de fer dans les nouvelles régions du nord parce que les colons, chassés par les intempéries, quittaient les régions méridionales de l'Alberta et de la Saskatchewan, où existaient des chemins de fer et des routes, pour aller s'établir dans le nord. Mais je suis d'avis que la période de progrès intensif dans les régions du sud de l'Alberta et de la Saskatchewan est passée et que, dans l'avenir, ce progrès cherchera les régions de ces provinces qui ressemblent le plus à l'Ontario et à la province de Québec et où se trouvent beaucoup d'arbres et d'abris qui permettent à l'eau des pluies de demeurer et d'améliorer la terre au lieu d'être chassés par le vent. Il en sera ainsi jusqu'au jour où l'on plantera assez d'arbres dans les régions méridionales de ces provinces pour offrir quelque protection contre le vent. A cause de cela, je prétends que nous pouvons justifier la construction de cette voie ferrée.

Il est plutôt difficile pour les honorables députés qui habitent les vieilles provinces et ne peuvent voyager 20 milles, dans un sens ou un autre, sans traverser deux ou trois voies ferrées, de comprendre la situation des colons qui sont allés s'établir dans une nouvelle région, à 60 ou 70 milles d'un chemin de fer. Il est facile de se débarrasser de la question en disant: "Cela ne me regarde pas", mais au point de vue du devoir national le moment est venu de régler cette situation une fois pour toutes.

Certains colons de la rivière de la Paix et les boards of trade ont adopté des résolutions demandant une prime en faveur du blé d'exportation, établie sur la même base que celle d'Edmonton. Il se peut que mon désir de voir continuer cette prime du blé ait poussé certains de ces gens à croire que c'était une bonne chose à demander jusqu'au moment où l'on construirait un débouché. Ils demandaient de placer sur le même pied Edmonton et la rivière de la Paix. Il existe une différence d'environ 10 cents par cent livres dans le tarif de transport de certaines parties de la région de la rivière de la Paix, comme par exemple